



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE INTERDEPARTEMENTALE
D'AGRICULTURE
DOUBS-TERRITOIRE DE BELFORT

PROJAGRI

Réaliser un plan d'épandage de vos déjections animales

Vous êtes

- Agriculteur éleveur de bovins, porcs, volailles
- Installations Classées ou intégrées au Plan Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCEA)
- Agriculteurs en AOC Comté

Vous souhaitez

- Connaître l'aptitude technique et réglementaire à l'épandage de vos parcelles
- Disposer d'un plan d'épandage réglementaire obligatoire pour une Installation Classée
- Répondre à la demande des financeurs du PCEA sur le plan d'épandage préalable au dépôt de la demande de subvention
- Démontrer la capacité de votre exploitation dans le cadre d'un projet lisier à maîtriser l'utilisation des effluents d'élevage
- Répondre aux futures exigences du cahier des charges du Comté

LES+

- ▲ Une expérience reconnue
- ▲ Veille réglementaire
- ▲ Des compétences sur tous les aspects du dossier gestion des matières organiques et risques de pollutions

Nous vous proposons

- De caractériser l'aptitude de vos sols à l'épandage suivant un cahier des charges agréé par l'Administration et l'Agence de l'Eau
- De déterminer les zones d'exclusions et les surfaces potentielles d'épandage
- De vous fournir une cartographie sur orthophoto de l'ensemble de votre exploitation
- D'optimiser votre fertilisation organique
- De vous fournir l'ensemble des outils vous permettant d'être en règle sur les aspects épandages (cahier d'épandage, plan prévisionnel de fumure...)
- La possibilité en option de disposer d'un support cartographique de format A0

Prix de la prestation

- ▲ Tarif et conditions de vente :
Nous consulter

Notre expérience / nos références

- Réalisation des plans d'épandages depuis 1993, plus de 1.000 exploitations concernées
- Travail sur l'élaboration du document de référence régional en matière de réalisation des plans d'épandages

Nous vous apportons

- Une réponse à vos besoins et un suivi de votre dossier dans le temps
- Des garanties de sérieux et de compétences

Adressez-vous à votre Chambre d'Agriculture



Chambre Interdépartementale
d'Agriculture Doubs - Territoire
de Belfort
130 bis rue de Belfort - BP 939
25021 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 65 52 52
Fax : 03 81 65 52 78

Contact :

Nicolas LECATRE

Tél : 03.81.65.52.71

Fax : 03.81.65.52.78

nlecatre@agridoubs.com